

Note Méthodologique : PRP maintenance

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Cadre de structuration de la maintenance comme PRP d'hygiène et de sécurité.

- Répond aux besoins des responsables HSE/SST et directions.
- Assure une maintenance fiable, traçable, cohérente avec hygiène/sécurité.
- S'appuie sur des référentiels partagés (NF EN 13306, ISO 22000).
- Préviend dérives d'équipements, contaminations croisées et arrêts non planifiés.
- Installe une discipline commune pilotée par indicateurs utiles et durables.

Point clé : Piloter avec 5–7 indicateurs stables, organiser des revues trimestrielles et une revue annuelle, maintenir les contrôles de sortie internes avec double-validation et archiver les preuves ≥ 3 ans.

Objectifs de la mission

- Maîtriser les risques sécurité/hygiène et sécuriser les audits par une preuve fiable.
 - Améliorer la disponibilité des actifs critiques (repère $> 95\%$).
 - Réduire les aléas et temps d'arrêt (délai d'intervention incidents majeurs < 60 min).
 - Assurer une traçabilité complète des interventions (signatures, dates, pièces, tests).
 - Gouvernance robuste : matrice de criticité revue 1x/an, actions correctives sous 30 jours, MTBF actifs critiques $> 2\,000$ h (repères).
-

Périmètre / livrables attendus

- Cartographie des actifs et matrice de criticité (probabilité–gravité–détectabilité).
 - Plans préventifs/conditionnels couvrant 100 % des équipements classés A.
 - Modèles d'ordres de travail et règles d'archivage/versions (preuves auditable).
 - Tableau de bord (5–7 indicateurs : disponibilité, MTBF, taux préventif, écarts d'hygiène...).
 - Procédures de contrôles finaux et de remise en service (tests, libération documentée).
 - Liste de prestataires approuvés, exigences d'habilitation et certificats traçables.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 – Cartographier les actifs et classer la criticité

- Inventorier le parc (identifiants, historiques, consommables, interdépendances).
- Analyser modes de défaillance et établir la criticité P–G–D.
- Livrables : base d’actifs à jour, liste des actifs classés, matrice de criticité.

Étape 2 – Concevoir les plans préventifs et conditionnels

- Définir gammes, fréquences, déclencheurs sur état et contrôles post-intervention.
- Intégrer exigences d’hygiène (lubrifiants compatibles, validations de remise en service).
- Livrables : plans calibrés, listes de pièces, tolérances et critères de libération.

Étape 3 – Organiser la planification et l’ordonnancement

- Arbitrer fenêtres d’arrêt/production ; planification glissante annuelle/hebdomadaire.
- Préparer ordres de travail, kits de pièces et briefs de sécurité.
- Livrables : calendrier priorisé et OT prêts à exécuter.

Étape 4 – Documenter et tracer la preuve

- Standardiser les champs obligatoires et les règles de version/archivage.
- Tracer signature, date/heure, pièces, mesures avant/après, contrôles finaux, libération.
- Livrables : enregistrements auditable, certificats rattachés.

Étape 5 – Piloter par les indicateurs et les revues

- Tableau de bord resserré (disponibilité, MTBF, taux préventif, écarts hygiène...).
- Rituels de revues trimestrielles et annuelle ; plans d’actions datés.
- Livrables : décisions, priorisations, ajustements des plans.

Étape 6 – Maîtriser les prestataires et l’habilitation

- Exiger habilitations, conventions d’accès, consignation et validation des pièces.
- Mettre en place check-in/check-out, audits d’exécution et retours d’expérience.
- Livrables : liste de prestataires approuvés, preuves intégrées au système documentaire.

Planning / durée / jalons

Jalon	Périodicité / Délai	Objet
Revue opérationnelle PRP	Trimestrielle (4/an)	Suivi des indicateurs, décisions et plans d’actions
Revue globale / gouvernance	Annuelle (≥ 1/an)	Matrice de criticité, ressources, orientations
Clôture actions correctives	Sous 30 jours	Traitement des dérives d’indicateurs
Intervention incident majeur	< 60 minutes	Actifs critiques, maîtrise des risques
Remise en service (après tests)	< 60 minutes	Contrôles finaux et double-validation interne
Archivage des enregistrements	≥ 3 ans	Traçabilité et reconstitution d’audit

Rôles & responsabilités (client / consultant)

Client

- Fixe la gouvernance, la priorisation et anime les revues (trimestrielles/annuelle).
- Exécute les interventions, réalise les contrôles finaux et la double-validation interne.
- Tient à jour la base d'actifs et assure la traçabilité (archivage ≥ 3 ans).
- Gère l'accès des prestataires, la consignation et l'intégration des preuves (certificats).

Consultant

- Réalise le diagnostic initial (inventaire, criticité, arbitrages).
- Structure les plans préventifs/conditionnels, fréquences et critères de contrôle.
- Propose standards de planification/ordonnancement et modèles documentaires.
- Met en place le tableau de bord et les rituels de pilotage ; cadre habilitations/preuves des prestataires.
- Forme les équipes (intervention propre, saisie de qualité, interprétation des tendances).

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Inventaire exhaustif des équipements (identifiants, nomenclature claire).
- Historiques de pannes, MTBF, données d'usure/indicateurs d'état lorsque disponibles.
- Matrice de criticité et règles d'escalade/acceptation du risque résiduel.
- Gammes types, tolérances, pièces critiques, lubrifiants compatibles.
- Fenêtres d'arrêt, ressources planifiées, ordres de travail et kits de pièces.
- Modèles d'enregistrements, règles de version/archivage, certificats d'étalonnage rattachés.
- Liste de prestataires approuvés, habilitations et conventions d'accès.
- Référentiels partagés : NF EN 13306:2018, ISO 22000:2018 (terminologie/gouvernance).

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Revues formelles : trimestrielles (tableau de bord 5–7 KPI) et annuelle (gouvernance/criticité).
- Indicateurs définis selon NF EN 13306 ; périmètres constants et seuils partagés.
- Contrôles finaux systématiques : essais, libération documentée, double-validation interne.
- Preuve documentaire robuste : signatures, horodatage, mesures avant/après ; archivage ≥ 3 ans.
- Maîtrise des prestataires : audits ≥ 1 fois/an, check-in/out, certificats traçables, REX.
- Seuils de pilotage : disponibilité actifs A > 95 %, intervention incident majeur < 60 min, réinterventions < 5 % sous 7 jours.
- Boucle d'amélioration continue : analyse des tendances et actions correctives sous 30 jours.
- Gestion des risques : criticité explicite, règles d'escalade et d'acceptation du risque résiduel.

